



Communiqué de presse

Paris, le 25 juin 2018

La ministre de la Culture,

Nomination de Philippe Sidre à la direction de l'Institut International de la Marionnette de Charleville-Mézières

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, en accord avec Jean Rottner, président du Conseil régional Grand-Est, Noël Bourgeois, président du Conseil départemental des Ardennes, Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières et président de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, et Christophe Blandin-Estournet, président de l'Institut International de la Marionnette, a donné son agrément à la décision unanime du jury, réuni le 11 juin 2018, de nommer Philippe Sidre à la direction de l'Institut International de la Marionnette à compter de septembre 2018. Cette nomination sera proposée pour validation au conseil d'administration de l'IIM, qui se réunira le 27 juin prochain.

Établissement français à vocation internationale, l'Institut International de la Marionnette (IIM), fondé en 1981, est la seule école nationale supérieure des arts de la marionnette en France, accueillant depuis 2016 deux promotions simultanément. L'IIM est aussi un centre de ressources, de recherche et de formation continue dont la valeur et l'action sont reconnues à l'échelle internationale.

Directeur depuis 2005 du théâtre Gérard Philipe de Frouard, scène conventionnée pour les arts de la marionnette et formes animées, Philippe Sidre est un programmateur passionné des arts de la marionnette, très actif dans les associations et réseaux professionnels (réseau Quint'Est, latitude marionnette, scènes marionnette-les Avenir...). Il est aussi formateur dans le domaine culturel à l'Université de Lorraine (master 1 et 2 Arts de la Scène/pratiques culturelles) et intervient régulièrement dans de nombreux colloques et tables rondes sur les questions culturelles.

Le projet de Philippe Sidre pour l'IIM, en résonance avec les attentes du secteur, a pour objectifs d'enrichir la formation afin d'offrir aux futurs marionnettistes au-delà de solides bases artistiques, la capacité de s'approprier les enjeux de la création marionnettique contemporaine et de s'inscrire pleinement dans les réalités du monde professionnel (formations théoriques et stages pratiques). Il renforcera l'accompagnement des diplômés tout en favorisant, pour ceux qui le souhaitent, leur implantation dans la région Grand-Est, il développera la synergie entre les activités de

recherche et les activités de l'Ecole et accompagnera le développement de la formation continue en liaison avec les réseaux professionnels.

Faisant vivre le patrimoine de la marionnette par la préservation et la valorisation des fonds de l'IIM, il renforcera l'ouverture de l'Institut à tous les publics sur son territoire d'implantation, notamment dans la perspective de la future Cité des Arts de la marionnette. Enfin, il œuvrera, en coopération et en concertation avec le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, au développement de projets d'éducation artistique et culturelle et d'action culturelle.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr